

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 124 (1998)
Heft: 15/16

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

stables menacées de glissements de terrain, de chutes de pierres et d'autres mouvements de masse. A des fins préventives, la Confédération a édicté des recommandations pour l'établissement de cartes de dangers, permettant aux cantons et aux communes de recenser et d'évaluer ces dangers naturels selon des critères homogènes pour toute la Suisse. Les cartes de dangers sont un instrument important pour l'aménagement du territoire, en vue d'éviter les zones menacées. Elles montrent quels genres de mouvements de terrain menacent une région, et dans quelle mesure.

La prévention doit limiter le potentiel de dommages en premier lieu par un aménagement adéquat du ter-

ritoire. La réduction des risques par des mesures techniques de protection n'intervient qu'en seconde priorité. Cette définition des priorités est fixée par les lois fédérales sur les forêts (LFo) et sur l'aménagement des cours d'eau (LACE).

Les « Recommandations pour la prise en compte des dangers dus aux mouvements de terrain dans le cadre des activités de l'aménagement du territoire » ont été élaborées par un groupe de travail interdisciplinaire sous la direction du Service hydrologique et géologique national.

Renseignements supplémentaires: Olivier Lateltin, Service hydrologique et géologique national, 3003 Berne, tél. 031 324 77 63

Interface des transports, de la place de la Gare et de l'avenue de la Gare, à Yverdon-les-Bains

Résultats

Ce concours à deux degrés, organisé par la Municipalité d'Yverdon-les-Bains, était ouvert aux architectes ayant leur domicile professionnel dans le canton de Vaud, aux architectes originaires de ce canton; étaient en outre invités à concourir: J.-P. Chabbey, Monthey, R. Furrer, Bâle; G. + J. Descombes, Genève et MM. Bosshardt et Luchsinger, Lucerne.

55 concurrents se sont inscrits au concours, les 4 bureaux invités compris, et 35 projets ont été rendus dans le délai du 1^{er} degré. Six projets ont été retenus pour le second degré.

Jury

MM. P.-A. Treyvaud, municipal de l'urbanisme et des bâtiments, président; P. Cagna, architecte, Sion; U. Zbinden, architecte, Zurich; Kl. Holzhausen, architecte-paysagiste, Ville de Lausanne; J.-D. Urech, urbaniste, Lausanne; M. Burgener, urbaniste, Ville d'Yverdon-les-Bains. Suppléants: M^{me} A. Widmer-Pham, architecte au DTPAT – SAT et M. D. Montavon, architecte, Ville d'Yverdon-les-Bains, remplaçant M. A. Rouyer, architecte de la Ville d'Yverdon-les-Bains, absent et excusé

Palmarès

1 ^{er} rang	
1 ^{er} prix	14 000 Fr. Bosshard Max & Luchsinger Christophe, arch. FAS/SIA, Lucerne. Ing. GC Perret-Gentil, Rey & Associés, Yverdon-les-Bains. Paysagiste: Koepfli Stefan, architecte-paysagiste FSAP, Lucerne

2 ^{er} rang	
1 ^{ère} mention	9000 Fr. De Montmollin Stéphane & Widmer Brigitte, arch. EPF/SIA, Biel. Ing. GC: Crisinel & Favez et associés, Payerne. Ing. trafic: Dudler Félix, Biel. Paysagiste: Zulauf & Partner, Baden. Artiste: Haerle Christophe, Zurich

3 ^{er} rang	
2 ^{er} prix	6000 Fr. Kouo Anne, arch. dipl. EPFL, Aigle. Ing. GC: DIC SA, H.-G. Dauner, Aigle, et Bourquin & Stencek, Coinsins. Paysa-

giste: Oxalis, architectes paysagistes associés, Genève

4 ^{er} rang	
3 ^{er} prix	5000 Fr. Kolecek Ivan, architecte VUT/SIA/FAS, Lausanne. Ing. GC: Boss ingénieurs civils SA. Artiste: Deschamps J.-C.

5 ^{er} rang	
2 ^{er} mention	4000 Fr. Chabbey Jean-Paul, arch. EPFL/SIA, Monthey. Ing. GC: BGI, Gehin Dominique, Aigle

6 ^{er} rang	
3 ^{er} mention	3000 Fr. Faessler Laurent, arch. EPFL/SIA, Lausanne. Ing. GC: Chevalley Christian, ing. EPF/SIA, Lausanne. Autres: Richard Louis, ing. conseil en électricité, Chavornay

Le jury recommande à l'organisateur du concours de poursuivre les études pour la réalisation avec les auteurs du projet qui a obtenu le 1^{er} rang et le 1^{er} prix à l'unanimité.

Tous les montants mentionnés sont hors taxe sur la valeur ajoutée.

Les auteurs de projets retenus pour le 2^{er} degré reçoivent également une indemnité forfaitaire de 4000 Fr. L'exposition publique des projets se tiendra dans les locaux de *Hermès Précisa International*, rue des Pêcheurs 8, à Yverdon-les-Bains, du samedi 4 juillet au jeudi 16 juillet 1998, de 8-18 h, sauf le dimanche.

Salle omnisports de la Riveraine, Neuchâtel

Résultats

Le concours de projets pour la salle omnisports de la Riveraine a été organisé par la Ville de Neuchâtel en collaboration avec l'Etat de Neuchâtel.

Palmarès

1 ^{er} rang	
1 ^{ère} mention	15 000 Fr. Geninasca-Delefertrie, architectes FAS/SIA, Neuchâtel. Collaborateur:

Fin de la partie rédactionnelle

2 ^e rang 1 ^{er} prix	18 000 Fr.	Jean-Michel Delcher. Conseils: Chablon et partenaires, ingénieurs bois
3 ^e rang 2 ^e prix	17 000 Fr.	Serge Grard, architecte FSAI/SIA, architecture et urbanisme Meystre SA, Neuchâtel. Conseils: Pascal Favre, ingénieur civil, Patrice Anstett, ingénieur CVSE, Technoservice
4 ^e rang 2 ^e mention	4000 Fr.	Antoine Robert-Grandpierre, Bevaix. Collaborateur: Laurent Saurer
5 ^e rang 3 ^e prix	16 000 Fr.	Bureau Bart E+C+N SA, Chez-le-Bart Cédric Bart, architecte EPFL/SIA Ernest Bart, technicien, Jean-Daniel Wyss, architecte EPFL
6 ^e rang 4 ^e prix	13 000 Fr.	Philippe Jeanrichard, architecte EPFZ, Soleure. Collaborateur: Marc Fröhlich, architecte EPFL/SIA. Conseil: Christoph Von Arx, paysagiste ETS BSLA
7 ^e rang 5 ^e prix	12 000 Fr.	L'Atelier d'architecture F. Petitpierre, Lausanne. Collaborateurs: Olaf Hunger, Nicolas Monnerat. Conseils: Sancha SA, ingénieur civil, Amstein & Walther, concept énergie

Fin de la partie
rédactionnelle

Informatique et archivage : ombres et lumières¹

Erratum

L'éditorial paru sous ce titre contient une erreur de plusieurs ordres de grandeur: en effet, un CD-ROM ne présente pas une capacité d'enregistrement voisine d'un MB, mais d'un GiB (capacité typique: 650 MB).

Que nos lecteurs aient rectifié d'eux-mêmes, comme il est d'usage de le supposer, ou non, nous leur présentons toutes nos excuses pour ce lapsus.

Jean-Pierre Weibel, rédacteur en chef

¹IAS N° 14 du 24 juin 1998, p. 221

Informations SIA

En raison de l'abondance des actualités, la publication des Informations SIA prévue dans ce numéro a dû être repoussée à l'édition 17-18 du 19 août prochain. Nous remercions nos lecteurs de leur compréhension et de leur patience.

Rédaction

Tableau des concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées PQ: préqualification	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)
EUROPAN, Paris	Les nouveaux paysages de l'habitat – déplacement et proximité	Architectes de moins de 40 ans. Renseignements: secrétariat Europan Suisse, IREC-DA/EPFL, c.p. 555, 1001 Lausanne, tél. 021/693 42 06	30 sept. 98 (6 juil. 98) 7/98 p.111
Lagos Espejo Resort SA, Buenos Aires (Argentine)	Hôtel du Parc national Nahuel Huapi (Argentine), CI	Architectes du monde entier autorisés à exercer dans leur pays	12 octobre 98 (31 juillet 98) 14/98 p. 239

Exposition

Ville de Neuchâtel	Salle omnisports de la Rivaraine, Neuchâtel	Passage Maximilien-de-Mauron 4, Neuchâtel. Ouvert du 13 juillet au 21 août 1998, lundi-vendredi, 14 h-18 h
--------------------	---	--

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement au secrétariat général de la SIA, tél. 01/283 15 15.

Mémento des manifestations

Sujet ou titre	Date	Lieu	Organisateur ou renseignements
Management de la qualité – Cours FORM	31 mars-20 nov. (13,5 jours)		FORM Suisse romande, Mme Pfister, av. Jomini 8, 1004 Lausanne, tél. 021/646 34 21, fax 021/647 19 24
Cent ans de films publicitaires suisses – Exposition et présentations	27 mai-2 août	Museum für Gestaltung, Ausstellungsstr. 60, Zurich	Museum für Gestaltung, Ausstellungsstrasse 60, 8031 Zurich, tél. 01/446 22 11

En gras: organisation ou participation de la SIA. Sans garantie de la rédaction